

1945-2015 : 70 ANS DE PROTECTION
MATERNELLE ET INFANTILE À PARIS

Les états généraux de la PMI

Hôtel de ville - 3 novembre 2015

Accueil café à partir de 8h45

- Allocution d'ouverture par Anne HIDALGO, Maire de Paris
- 70 ans de protection maternelle et infantile - Christiane BASSET, membre du conseil économique, social et environnemental (CESE) et de l'UNAF
- Les attentes de la PMI à travers ces états généraux - Olivier FRAISSEIX, directeur des familles et de la petite enfance (DFPE)

Les travaux des états généraux de la PMI

- Améliorer le parcours de santé autour de la naissance et des jeunes enfants
Dr Romain DUGRAVIER, pédopsychiatre, chef de service du Centre de psychopathologie périnatale Boulevard Brune IPP - CHSA
Mise en place dans tous les centres de PMI de consultations de puéricultrice pour le 1^{er} accueil de nouveau-né sortant de maternité ainsi que pour l'examen du 5^e mois de l'enfant - Augusta BONNARD, puéricultrice de PMI/DFPE
- Faire de la PMI un maillon du parcours de santé des jeunes - Dr Muriel PRUDHOMME, médecin, adjointe à la chef de service de PMI/DFPE
Ouverture de consultations de planification familiale réservées aux adolescents. Partenariat avec les 2 maisons des adolescents et dans les CPEF de la ville
Dr Paul JACQUIN, médecin coordinateur de la Maison des adolescents Robert Debré
- Intervenir face aux situations les plus précaires - Dr Elisabeth HAUSHERR, chef du service de PMI/DFPE
Garantir à toutes les femmes enceintes un examen de 1^{er} trimestre
Nathalie BAUNOT, sage-femme responsable du Réseau de santé périnatale parisien
- Une PMI active dans son territoire - Francis PILON, sous-directeur DFPE
Élaboration des diagnostics de territoire : partenariat PMI - Université de Nanterre, laboratoire de géographie - Zoë VAILLANT, maître de conférences en géographie Université Paris Ouest Nanterre-la Défense
- La parole aux institutions partenaires : Agence Régionale de Santé, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, Éducation Nationale, Caisse Primaire d'Assurance-Maladie (CPAM)
- Conclusions par Bernard JOMIER, Adjoint à la Maire de Paris, chargé de la Santé, du Handicap et des Relations avec l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

PMI À PARIS, COMMENT MIEUX RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE ?



70 ANS APRÈS SA CRÉATION, LA PMI MÈNE TOUJOURS SANS RELÂCHE SA MISSION DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ AUPRÈS DES JEUNES ENFANTS ET DE LEURS FAMILLES, DES ADOLESCENTS ET DES FEMMES ENCEINTES. ELLE CONCOURT AINSI DIRECTEMENT À NOTRE ACTION EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE. NOTRE AMBITIEUSE POLITIQUE PUBLIQUE DE SANTÉ S'APPUIE ÉGALEMENT SUR CE SERVICE UNIVERSEL ET DE PROXIMITÉ, SEULE COMPÉTENCE SANITAIRE DÉCENTRALISÉE. A L'HEURE OÙ LES PRÉCARITÉS ET VULNÉRABILITÉS DEMEURENT FORTES, L'ACTIVITÉ DE LA PMI EN CONSTITUE UN ROUAGE ESSENTIEL. J'AI SOUHAITÉ L'ORGANISATION DE CES ÉTATS GÉNÉRAUX AFIN QUE TOUS LES PROFESSIONNELS, ACTEURS, PARTENAIRES ET USAGERS DE LA PMI PARISIENNE PUISSENT EXPRIMER LEURS ATTENTES. NOTRE VILLE DOIT ÊTRE EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE RÉSORPTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ. CES OBJECTIFS SONT INDISSOCIABLES D'UNE PMI FORTE ET ACTIVE. LES ÉTATS GÉNÉRAUX NE SAURAIENT DONC ÊTRE UNE CONCLUSION. ILS FORMENT AU CONTRAIRE LE POINT DE DÉPART D'UNE RÉFLEXION ESSENTIELLE AU SERVICE D'UNE PMI PARISIENNE RENOUVELÉE.

ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS



La PMI est un maillon fort du parcours de prévention et de santé des Parisiennes et des Parisiens: dès la grossesse ou dès les premiers jours de l'enfant, accéder à un suivi de proximité et de qualité est indispensable. Depuis 70, la PMI est un appui pour toutes les familles partout sur notre territoire, tout comme elle est essentielle pour la santé des jeunes et leur autonomisation sur les questions de sexualité et de contraception.

Bernard Jomier, adjoint à la Maire chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'AP-HP

1945-2015 - LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE A 70 ANS

Au cours des 70 ans qui nous séparent de la création de la PMI, les attentes et les besoins des familles parisiennes ont connu de profondes évolutions. Aujourd'hui, des modèles familiaux renouvelés, des modes de vie diversifiés, une précarité croissante et de nouvelles vulnérabilités modifient les champs d'action de la PMI. Au regard de ces mutations récentes, Paris veut mieux accompagner les familles et bâtir pour elles une ville plus facile à vivre et accueillante. Cet accompagnement renouvelé des familles, et plus particulièrement de celles qui sont les plus fragiles, est un des enjeux majeurs d'une PMI moderne et efficace, notamment en matière de réduction des inégalités sociales de santé.

Dans cette perspective, la Maire de Paris a demandé que soient organisés des « états généraux de la PMI » afin de croiser les regards et les expériences pour identifier les problématiques parisiennes et ouvrir de nouvelles pistes en termes de politiques publiques

Des ateliers d'échanges et de réflexion associant les services de la PMI et ses partenaires se sont ainsi réunis de janvier à septembre 2015. Une centaine de participants ont travaillé de concert : professionnels issus de la PMI et plus largement des services de la collectivité parisienne, partenaires des institutions publiques et des réseaux hospitaliers et de santé, associations locales, représentants d'usagers des établissements d'accueil de la petite enfance, représentants de collectivités territoriales, démographes et universitaires, médecins libéraux.

PRINCIPES

La PMI tire sa richesse à la fois de la grande diversité humaine des populations qui y ont recours et de la pluridisciplinarité de ses équipes en centres et secteurs de PMI : médecins, sages-femmes, puéricultrices, psychologues, psychomotriciens, diététiciens, secrétaires médicales et sociales, auxiliaires de puériculture et agents techniques de la petite enfance, .

Cette combinaison singulière conforte ses principes forts et partagés :

- accompagner la naissance à Paris,
- assurer l'égalité d'accès aux droits,
- garantir l'universalité du service de la Protection maternelle et infantile.

MISSIONS

La PMI met à disposition de la population parisienne un service public de santé de proximité et ouvert à tous.

MISSIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

La PMI accompagne les familles, les femmes enceintes et les enfants de la naissance à six ans grâce à un dispositif de consultations et d'actions de soutien à la parentalité. Des visites à domicile sont organisées pour les femmes enceintes. Des actions complémentaires d'accompagnement peuvent avoir lieu si elles apparaissent nécessaires à la suite d'un entretien psychosocial proposé systématiquement au cours du

quatrième mois de grossesse. Des actions préventives et de suivi, à la maternité et à domicile – notamment dans les jours qui suivent le retour à domicile – ou lors de consultations, sont mises en place auprès des parents en période post-natale. De nombreux ateliers d'éveil de l'enfant sont proposés dans les centres de PMI. Des actions de prévention individuelles et collectives sont également mises en œuvre : les enfants de moins de six ans requérant une attention particulière font l'objet de visites à domicile.

MISSIONS DE PLANIFICATION FAMILIALE, AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE SANTÉ DES JEUNES

Les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) accompagnent les jeunes au démarrage de leur vie affective et sexuelle pour qu'ils adoptent des comportements protégeant leur santé, respectueux de l'autre et des différences.

Des actions de prévention autour de la vie affective et la sexualité y sont menées par le biais notamment de consultations. Les CPEF délivrent des moyens de contraception, notamment aux mineures et aux personnes désirant garder l'anonymat. Les infections sexuellement transmissibles y sont dépistées et traitées et des interruptions volontaires de grossesse (IVG) y sont réalisées par méthode médicale.

ACTIVITÉ D'ÉPIDÉMIOLOGIE ET DE SANTÉ PUBLIQUE

La PMI reçoit et analyse les déclarations de grossesse, les certificats de santé des enfants ainsi que les avis de décès des enfants de moins de six ans. L'ensemble de ces données permet à la PMI de mener des études détaillées sur l'état sanitaire des populations concernées.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LA PMI À PARIS ?

Les travaux des ateliers ont mis en évidence, dans le cadre d'une stratégie de réduction des inégalités de santé, la nécessaire adaptation de l'offre aux nouveaux besoins exprimés à la fois par la population parisienne, les professionnels de PMI et leurs partenaires. Quatre grandes orientations ont été dégagées.

1. AMÉLIORER LE PARCOURS DE SANTÉ AUTOUR DE LA NAISSANCE ET DU JEUNE ENFANT

↳ Enjeux

Mieux articuler les compétences et les interventions pour suivre efficacement les jeunes enfants, encadrer le retour à domicile des nouveau-nés sortant des services d'hospitalisation néonatale, réduire le délai entre la sortie de la maternité et le premier contact avec la puéricultrice de PMI pour toute situation signalée par la maternité et proposer des examens médicaux de prévention de la naissance à six ans. Mais également : améliorer le suivi des femmes, en particulier en ce qui concerne la contraception dans le post-partum.

↳ Perspectives

- Mise en place de formations pour les professionnels sur l'entretien prénatal précoce.
- Mise en place d'outils pour détecter les dépressions périnatales, en collaboration avec les secteurs de pédopsychiatrie.
- Mise en place d'une consultation post-natale dans les six premières semaines dans les Centres de planification et d'éducation familiale.
- Formalisation d'un protocole avec les centres de néonatalogie parisiens en vue de la participation hebdomadaire de la puéricultrice de PMI au staff « néonatalogie/PMI ».
- Amélioration du traitement des fiches de liaison en provenance des différents services de maternité.
- Accélération de l'information faite aux familles sur les suivis proposés par les puéricultrices de PMI.
- Amélioration de l'attractivité des postes de médecins.
- Mise en place dans tous les centres de PMI de consultations de puéricultrice pour le premier accueil de nouveau-né sortant de maternité ainsi que pour l'examen du 5^e mois de l'enfant.

« En matière de santé sexuelle, il n'est pas seulement question de prévention et de risques, mais bien de vie affective et d'accompagnement de la maturation des adolescent(e)s. »

« La PMI, ce sont des professionnels de qualité, pluridisciplinaires, dont l'objectif est une approche globale de la santé qui vise le bien-être physique, psychique et social. »

Docteur Paul JACQUIN, Médecin coordinateur de la Maison des Adolescents (19^e), Participant aux ateliers

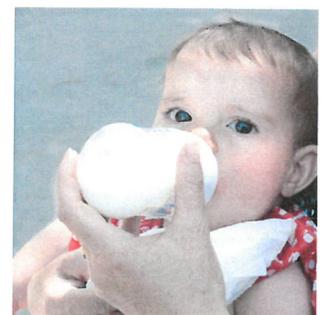
2. FAIRE DE LA PMI UN MAILLON DU PARCOURS DE SANTÉ DES JEUNES

↳ Enjeux

Proposer une offre généraliste de santé spécialement destinée aux 12-25 ans qui fasse une place importante à la prévention et leur facilite l'accès aux soins en les aidant à ouvrir leurs droits à l'assurance maladie. Cette démarche repose sur une meilleure coordination des actions de prévention en milieu scolaire en lien avec l'Éducation Nationale, l'Agence régionale de santé, les associations ou services de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Equipes mobiles d'information et de prévention en santé, EMIPS, notamment).

↳ Perspectives

- Élaboration d'une charte de fonctionnement d'accueil santé jeunes.
- Recensement des lieux existants susceptibles de répondre à cette charte et adaptation de leur fonctionnement si besoin.
- Ouverture de consultations de planification familiale réservées aux adolescents (notamment dans les deux maisons des adolescents et dans les CPEF de la ville).
- Instauration d'une permanence dans les centres tenue par des jeunes effectuant leur service civique, spécifiquement formés aux questions de prévention et à l'ouverture des droits à l'assurance maladie.
- Signature d'une convention-cadre avec l'Éducation Nationale et l'Agence régionale de santé autour d'objectifs communs.



3. INTERVENIR FACE AUX SITUATIONS

LES PLUS PRÉCAIRES

↳ Enjeux

Les familles en situation de grande précarité doivent pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée à leur situation.

↳ Perspectives

- Dispositif d'accueil et de suivi des populations à la rue au sein de deux centres de PMI.
- Mise en place d'une consultation de suivi de grossesse de premier trimestre en PMI/CPEF pour les femmes les plus précaires orientées par le Réseau santé périnatal parisien (RSPP) et SOLIPAM (Solidarité Paris Maman), grâce à la mise en œuvre de moyens adéquats, dont deux échographes.
- Interventions « hors les murs » auprès des femmes enceintes et des enfants de la naissance à six ans des familles migrantes, en lien avec les services sociaux et les associations, selon l'actualité et les moyens disponibles et en lien avec les Unités mobiles de psychiatrie

« La PMI a pour mission d'aider les parents dans la construction de leur relation à leur enfant. »

Docteur Romain DUGRAVIER, Chef de service au Centre de psychopathologie périnatale (14^e), Participant aux ateliers



périnatale de l'hôpital Maison Blanche pour le nord de Paris et de l'hôpital Sainte-Anne pour le sud de Paris.

- Formation des professionnels à ce public spécifique.
- Insertion de la PMI dans les dispositifs existants en faveur des familles migrantes et réfugiées.

4. UNE PMI ACTIVE DANS LE TERRITOIRE

↳ Enjeux

Repérer les besoins de santé à partir d'indicateurs pertinents pour des projets de territoire qui associent les partenaires locaux.

↳ Perspectives

- Intégration de la PMI dans les dispositifs parisiens de concertation territoriaux mis en œuvre autour des questions sociales et de santé (Conférences sociales de territoire, Conseils locaux de santé).
- Réalisation sur chaque territoire d'un diagnostic selon un protocole élaboré et suivi par les professionnels de PMI et les partenaires.
- Production d'indicateurs décrivant l'activité de la PMI et les caractéristiques de ses usagers en utilisant SIPMI (système d'information de la PMI) et en associant à la réflexion sur la pertinence de ces indicateurs et sur leur analyse, des professionnels de la PMI et des partenaires.
- Élaboration d'un programme de formation et mise en place d'équipes de formateurs issus des CPEF en direction des pharmaciens et des adultes relais présents auprès des jeunes.
- Animation d'un réseau de santé sexuelle des jeunes dans les territoires en cohérence avec les autres problématiques de santé des jeunes, en s'appuyant sur l'expertise des Maisons des adolescents (MDA).

↳ En 2014, Paris a enregistré **29 134** naissances

LA PMI DE PARIS EN QUELQUES CHIFFRES

↳ Protection maternelle

Les sages-femmes ont réalisé

483 entretiens prénataux précoces en centres de PMI,

2 337 entretiens en centres de PMI

3 754 visites à domicile,

423 demi-journées de consultations, soit **2 082** actes de consultation dans les 7 maternités de l'AP-HP.

2 632 personnes ont participé aux activités collectives organisées par les sages-femmes (séances d'information collectives de préparation à la naissance et à l'accueil de l'enfant, groupes de futurs parents...).

↳ Protection des jeunes enfants

En centre de PMI

51 488 enfants ont bénéficié d'un suivi médical par un médecin de PMI,

122 390 consultations médicales,

83 989 pesées/conseil réalisées par les puéricultrices et les auxiliaires de puériculture,

5 152 entretiens individuels menés par les psychologues,

391 entretiens individuels et **351** séances d'accueil collectif menés par les psychomotriciens.

12 835 visites au domicile des familles effectuées par les puéricultrices de secteur.

↳ Parcours de santé des jeunes

8 278 demi-journées d'ouverture en centres de planification familiale, au public au cours desquelles ont été accueillies :

31 975 personnes dont 41% de jeunes,

30 818 entretiens individuels ou de couple,

944 séances collectives.

690 séances auprès des publics scolarisés.

86 séances effectuées dans des structures associatives, sanitaires ou sociales (foyers d'hébergements, ESAT, foyers) permettant de rencontrer

13 668 personnes.

La PMI à Paris



● Centre de PMI protection infantile

▲ Lieu d'intervention des sages-femmes de PMI

■ Centre de planification familiale



Dans le cadre des états généraux de la PMI, une dizaine de participants aux ateliers ont accepté de répondre à trois questions:

1/ Quel intérêt avez-vous trouvé à participer aux états généraux de la PMI et de la naissance ?

2/ Selon vous quelles valeurs sont portées par la PMI ?

3/ Quelles avancées souhaiteriez-vous pour la PMI de demain ?



3 QUESTIONS À ...

Alice Compeyron

Puéricultrice de secteur à la Maison de l'enfance

239 rue de Tolbiac - Paris 13e

01 71 28 72 20

1/ Quel intérêt avez-vous trouvé à participer aux états généraux de la PMI et de la naissance ?

J'ai souhaité participer à l'atelier n°1 «les conditions d'un suivi de proximité et de qualité des femmes enceintes» car le thème était en lien avec mon expérience passée en maternité. Participer à cet atelier m'a permis de mieux connaître les missions de tous les professionnels (hospitaliers, libéraux, acteurs associatifs) qui interviennent dans le parcours de santé de la femme enceinte. Cela m'a permis de comprendre quels pouvaient être les freins à un suivi précoce de la grossesse et de réfléchir en groupe à des pistes d'amélioration.

2/ Selon vous, quelles valeurs sont portées par la PMI ?

Selon moi, les valeurs portées par la PMI sont d'une part celles du service public. C'est-à-dire, la gratuité, la continuité et l'équité en permettant l'accès aux soins préventifs pour toutes les familles quel que soit leur milieu social. Et d'autre part, je pense que le respect de l'individualité de chaque famille est une valeur très forte portée par l'ensemble des professionnels de la PMI. On note en effet une volonté de la part des professionnels de mener des actions afin de promouvoir la santé de l'enfant dans le respect des croyances, des différentes cultures, des ressources et des possibilités de chaque famille.

3/ Quelles avancées souhaiteriez-vous pour la PMI de demain ?

Je souhaiterais améliorer le repérage des facteurs de vulnérabilité grâce aux travaux qui ont été effectués dans les différents ateliers afin de lutter plus efficacement contre les inégalités de santé.

J'aimerais également renforcer l'efficacité du travail en réseaux avec les différents professionnels qui interviennent auprès de l'enfant et de sa famille afin de promouvoir les actions de la PMI.



3 QUESTIONS À ...

Véronique PRISSE

Médecin de PMI, responsable du territoire 1 (1er, 2e, 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements)

01 53 44 49 26

1/ Quel intérêt avez-vous trouvé à participer aux états généraux de la PMI et de la naissance ?

- Faire connaître l'organisation actuelle de la PMI, la déclinaison de ses missions sur le territoire parisien et ses évolutions récentes,
- L'ouverture vers l'extérieur de certains des ateliers avec de nombreux partenaires extérieurs (institutions, associations..), apports de données sociologiques,
- Le croisement des regards des différents participants et leur modes d'intervention envers les populations les plus précaires,
- Démarche envers les usagers pour recueillir leur point de vue même si cela été peu fourni.

2/ Selon vous, quelles valeurs sont portées par la PMI ?

- Service public
- Ouverture à tous,
- Équipe pluridisciplinaire, professionnels investis,
- Prévention dans le domaine de la santé psycho sociale,
- Soutien à la parentalité.
- Réduction des inégalités psycho sociales de santé

3/ Quelles avancées souhaiteriez-vous pour la PMI de demain ?

- Plus d'évaluation sur les actions menées afin de pouvoir communiquer et valoriser le service et son apport dans les réductions des inégalités psycho sociales de santé,
- Développer des actions avec les autres services (scolaires, centre de santé, médecine libérale...) afin d'améliorer le parcours de santé des enfants.

3 QUESTIONS À ...

Grazia BRISSET

Coordinatrice sage-femme - DOMU

3 avenue Victoria à Paris 4e

01 40 27 38 42

1/ Quel intérêt avez-vous trouvé à participer aux états généraux de la PMI et de la naissance ?

L'organisation des états généraux de la PMI a permis des échanges multidisciplinaires ainsi qu'une meilleure connaissance des nombreuses missions de la PMI.

La grande implication des professionnels au groupe de travail m'a prouvé que la PMI avait un rôle majeur dans les parcours de santé et que ces états généraux permettraient des actions concrètes dans l'amélioration de la prise en charge des femmes et de leurs enfants.

2/ Selon vous, quelles valeurs sont portées par la PMI ?

- Égalité des soins
- Accessibilité géographique
- Prise en charge globale, charnière entre le sanitaire et social

3/ Quelles avancées souhaiteriez-vous pour la PMI de demain ?

- S'adapter à l'évolution sociétale
- S'adapter aux techniques nouvelles
- Réaffirmer l'axe de prévention joué par la PMI

3 QUESTIONS À ...

Alice PUECH-PECOT

chargée de mission prévention et promotion de la santé à l'ARS
(agence régionale de santé)

35 rue de la gare à Paris 19e

01 44 02 08 93

1/ Quel intérêt avez-vous trouvé à participer aux états généraux de la PMI et de la naissance ?

L'ARS a été sollicité pour co-animer l'atelier santé des jeunes. Les réflexions menées autour de cette thématique ont permis de faire le lien avec les orientations régionales mises en œuvre dans le cadre du projet Santé des Jeunes porté par l'ARS avec ses partenaires institutionnels dont la PMI. La démarche participative et pluridisciplinaire proposée par la PMI a permis à chaque acteur de se positionner sur l'offre de santé : son organisation, son accessibilité et sa lisibilité.

Ces ateliers ont également permis aux acteurs de partager leurs expériences et d'identifier les besoins tout en réfléchissant à des pistes d'actions.

2/ Selon vous, quelles valeurs sont portées par la PMI ?

- l'accessibilité pour tous
- la proximité
- la disponibilité
- la pluridisciplinarité
- l'approche globale

3/ Quelles avancées souhaiteriez-vous pour la PMI de demain ?

Volonté de s'adapter aux publics les plus éloignés du système de santé notamment les jeunes, les précaires. Développer les activités vers ces populations par exemple : favoriser un meilleur accès aux droits santé (AS ou service CPAM au sein des PMI?).

Volonté « d'aller vers » : renforcer les liens avec les maternités, les accompagnements, les orientations. Par exemple, « délocaliser » les consultations de planning au sein des maisons des adolescents ou dans les futurs CEGIDD.

Renforcer le partenariat local et institutionnel en prévention et promotion de la santé.

Renforcer la communication auprès des publics spécifiques pour que l'offre soit mieux identifiée.

Favoriser la traçabilité et le partage des données de PMI. Plus d'articulation pour un meilleur suivi.

3 QUESTIONS À ...

Romain DUGRAVIER

Docteur, chef de service au Centre de psychopathologie périnatale
boulevard Brune - IPP - CHSA
26 boulevard Brune à Paris 14e
01 40 44 39 12

1/ Quel intérêt avez-vous trouvé à participer aux états généraux de la PMI et de la naissance ?

Ces états généraux sont l'occasion de rencontres entre des professionnels de la petite enfance de tous les horizons : hôpital, services de consultations, associations, libéraux, etc...

Travaillant en en psychiatrie périnatale, je suis convaincu que les problématiques de santé mentale sont un enjeu majeur des actions de la PMI :

- Par le dépistage précoce des troubles psychiques de l'enfant (autisme, retards de développement)
- Par le travail de prévention des troubles des relations parents-enfant mené par les puéricultrices en visites à domicile.

Ce travail, à mon sens, nécessite une réflexion approfondie de la part des professionnels basée sur les groupes d'analyse des pratiques.

Je m'intéresse particulièrement aux effets des interventions précoces à domicile sur les relations parent-enfant, sur les troubles de santé de l'enfant et de la mère, sur l'insertion dans la communauté des familles concernées. Pour cela, je suis curieux des enseignements issus des programmes de recherche nord-américains basés sur données probantes et de comment les mettre en perspective avec les connaissances

de l'expérience au long cours des VAD menées en PMI. J'y vois des incompatibilités notables mais aussi de nombreux points de convergence utiles à la réflexion.

Ces ateliers étaient l'occasion de discuter ces différents aspects et de mieux mesurer comment les articulations entre les différents services pouvaient se développer ou s'améliorer.

2/ Selon vous, quelles valeurs sont portées par la PMI ?

La PMI a, à mon sens, pour mission de prévenir les troubles de santé de l'enfant (somatiques comme psychiques), d'aider les parents dans la construction de leur relation à leur enfant et d'aider les familles à rencontrer les professionnels les plus appropriés.

Elle a aussi une mission de protection de l'enfance même si ces deux missions soutien, aide et prévention reposant sur une alliance d'une part et évaluation des risques pour l'enfant peuvent m'apparaître parfois contradictoires.

Ces missions, la PMI doit les offrir à tous dans une logique d'universalité. Néanmoins, si toutes les familles sont singulières, elles n'ont sûrement pas toutes les mêmes besoins, les mêmes demandes ni la même facilité à s'appuyer sur les ressources existantes. C'est pour cela que je crois que la

notion d'universalisme proportionné, c'est-à-dire ajusté aux circonstances et aux particularités de chacun me paraît appropriée.

3/ Quelles avancées souhaiteriez-vous pour la PMI de demain ?

Je souhaiterais que des recherches puissent se développer plus encore en collaboration avec la PMI, ceci afin de mieux mesurer les effets des interventions déjà existantes : quelles familles sont vues à domicile, combien de fois, pourquoi continue-t-on ou arrête-t-on, quel effet de ces VAD sur leur insertion dans les réseaux de soin, dans leur insertion sociale, sur la santé de l'enfant, de la mère, etc...

Je souhaiterais proposer des interventions expérimentales sur des problématiques spécifiques (dépression postnatale, prématurés sans problématiques somatiques....) développés en collaboration avec les services de santé mentale par exemple

Je souhaiterais que s'organisent les collaborations de manière pérenne et institutionnalisées pour décloisonner les pratiques entre prévention et soin, entre santé somatique et santé psychique, entre médecine publique et pratique libérale, etc...

3 QUESTIONS À ...

Docteur Paul JACQUIN

Pédiatre PH, médecin coordonnateur de la Maison des Adolescents

8 avenue de la Porte du Pré Saint-Gervais à Paris 19e

01 40 40 27 60

1/ Quel intérêt avez-vous trouvé à participer aux états généraux de la PMI et de la naissance ?

J'ai toujours considéré que la PMI était un dispositif essentiel de prévention dans le domaine de la puériculture et de la pédiatrie. C'est en PMI que j'ai commencé à apprendre mon métier de pédiatre et je considère comme essentiel ce qu'elle représente (cf question 2). Comme pédiatre médecin d'adolescent, mon objectif était d'offrir quelque chose qui ressemble à la PMI pour les adolescents : c'est le cas des Maisons des adolescents, créées depuis 2005, une centaine au travers de toute la France. C'est dans cet esprit qu'a été créée la MDA R Debré dédiée aux adolescents du nord est parisien.

Mais nous travaillons déjà en complémentarité et en synergie avec les CPEF de la PMI de notre secteur dans le domaine de la sexualité et de la contraception des jeunes.

Pour ces 2 raisons, j'ai accepté de participer aux Etats généraux de la PMI de Paris. La participation de la MDA à l'atelier consacré au parcours de santé des jeunes me semblait nécessaire. J'ai été très heureux de rencontrer tous ces professionnels impliqués, de métiers et de compétences variées, autour d'objectifs communs.

2/ Selon vous, quelles valeurs sont portées par la PMI ?

- un accès gratuit et facile, pour tous (mixité sociale)

- Des professionnels de qualité, pluridisciplinaires, dont l'objectif n'est pas la médicalisation de l'existence, mais une approche globale de la santé globale, c'est-à-dire qui vise le bien-être physique, psychique et social, et pas seulement la résolution de problèmes médicaux

- Une approche environnementale et interactive de l'individu : l'enfant ou l'adolescent dans sa famille, la relation parents-enfants, l'intégration sociale et culturelle du sujet dans son environnement ; en matière santé sexuelle, il n'est pas seulement question de prévention et de risques, mais bien de vie affective et d'accompagnement de la maturation des adolescent(e)s,

- Une approche pas seulement individuelle, mais aussi collective : les salles d'attentes sont des salles d'échanges, un accueil à plusieurs (jeunes) est possible, et des actions de groupes y sont développées

- Un professionnalisme respectueux, en particulier des notions d'intimité, de confidentialité et de secret médical.

3/ Quelles avancées souhaiteriez-vous pour la PMI de demain ?

Avant tout qu'elle puisse continuer à porter toutes ces valeurs, ce qui exige qu'elle dispose de moyens suffisants et de l'autonomie nécessaire, à distance d'une logique comptable ou de contrôle normatif.

En ce qui concerne les adolescents, en particulier à Paris, un des soucis est d'articuler au mieux les différents dispositifs qui leurs sont destinés en matière de santé et de prévention. La PMI et les Maisons des adolescents en sont 2 piliers dont on peut améliorer la synergie et la complémentarité. On sait que les adolescents, surtout les plus jeunes, ne consultent que rarement préventivement car ils ne se conçoivent pas comme des sujets à risques. Le résultat est une fréquentation des CPEF par les moins de 15 ans très en dessous des besoins (15 à 25 % sont déjà engagés dans la sexualité).

La PMI doit travailler à une plus grande accessibilité de ces centres (horaires, appellation plus adaptée ...), voire développer une offre spécifique « jeune », en multipliant les passerelles avec l'extérieur : collèges, lycées, foyers, maison des adolescents, etc .

De plus, il faut intégrer les objectifs de prévention en matière de sexualité et de contraception dans une approche plus globale de la santé : « prendre soin » de soi, acquérir des compétences et de l'autonomie, c'est-à-dire une démarche plus développementale que sanitaire.



3 QUESTIONS À ...

Espace 19 / Delphine Proeres

Remplaçante de Caroline KIAYA pendant son congé maternité

Responsable Santé Médiation

175 bis rue de Crimée - 75019 Paris

Tel : 01 40 05 91 54

<http://espace19.org/>

Il s'agit du fruit d'une réflexion collective des personnes ayant participé à différents ateliers des États généraux et complété par 2 extraits d'interview d'usagers de PMI fréquentant nos haltes garderies.

1/ Quel intérêt avez-vous trouvé à participer aux états généraux de la PMI et de la naissance ?

Espace 19 est une association qui a pour objectif d'améliorer les relations humaines, la vie sociale et familiale, la solidarité de proximité, les relations interculturelles. 1700 familles y sont adhérentes.

Parmi ses axes de travail, Espace 19 fait de l'accompagnement à la parentalité un axe majeur de son action pour agir en faveur de la réduction des inégalités qui se forment dès la petite enfance.

Pour cela, elle anime 3 centres sociaux et culturels proposant des activités à tous : enfants, adolescents, adultes, seniors, familles pour tisser du lien social sur son territoire : le 19ème arrondissement de Paris.

L'association gère également 3 structures de petite enfance et un service de médiation socioculturelle.

Ces 2 activités nous mettent en lien étroit avec les actions des centres de PMI de Paris que ce soit à travers :

- nos crèches et halte-garderies qui

accueillent près de 300 enfants chaque année dont plus d'un tiers des familles sont en situation de précarité. Ces familles sont souvent suivies voire orientées

par les professionnels de PMI du 19ème arrondissement ;

- notre équipe de médiatrices socioculturelles, présente dans une trentaine de centres de PMI, et intervenant à l'accueil, à l'inscription, en salle d'attente, en salle de pesée pour faciliter la

communication entre les professionnels de santé et les usagers issus des communautés

migrantes; cette action va bien au delà de la simple traduction puisque les médiatrices

maîtrisent également les cultures d'origine et peuvent ainsi éviter les incompréhensions non

seulement linguistiques mais surtout celles liées aux différences de représentations culturelles si importantes en matière de santé...

Nous sommes donc à la fois au cœur des PMI grâce à l'équipe de médiatrices socioculturelles et en lien

quotidien de proximité avec les centres PMI de plusieurs arrondissements pa-

risiens à travers nos structures d'accueil de Petite Enfance. De par cette implication, nous avons souhaité participer aux ateliers 1, 2 et 3 des États Généraux.

Sans nous substituer à la parole de l'usager, nous voulions témoigner de la diversité des publics avec

lesquels nous agissons (52 nationalités dans l'association) et de leurs difficultés sociales et culturelles qui ont un impact non seulement sur leur insertion mais aussi sur leur santé.

Pour nous, l'intérêt majeur des États Généraux portait sur la rencontre et le croisement de regards de tous

les acteurs et professionnels interagissant en PMI et issus de champs disciplinaires différents mais qui

partagent tous une même volonté d'offrir un service de qualité, adapté à chaque usager de PMI, quelle que

soit sa situation. Cette mise en lien de partenaires (financeurs, associatifs, institutionnels) a favorisé une

compréhension commune des problématiques et permettra sans doute la mise en œuvre d'actions plus

cohérentes, mieux articulées, plus lisibles et au bénéfice d'un parcours mieux coordonné de l'usager.

2/ Selon vous, quelles valeurs sont portées par la PMI ?

L'universalité du service et son accessibilité ! La PMI est un service public, ouvert à tous

Accompagner la famille dans sa globalité, avant comme après la naissance, représente également à nos yeux une valeur forte de la PMI.

Chez Espace 19, nous accueillons un public cumulant parfois des facteurs de vulnérabilités qui fragilisent l'accès à la santé et aux messages de prévention (problématique d'accès aux droits, ressources limitées, méconnaissance du système en France, faible maîtrise du français...).

Accessible quels que soient ses ressources et son statut en France, la PMI est souvent, pour ces familles, le seul endroit dont elles disposent pour les accompagner dans le suivi de leur jeune enfant. A Paris, des services de médiation sont mêmes parfois disponibles dans certaines PMI pour faciliter le dialogue entre le professionnel de santé et la famille.

La PMI, c'est le lieu où des professionnels des champs social, médico-social,

sanitaire, travaillent ensemble pour tisser un lien parents enfants apaisé et rassurant. Parfois même en allant à la rencontre des familles les plus en difficultés, lors de visites à domicile par exemple, réalisées par des puéricultrices, des assistantes sociales, et si nécessaire, accompagnées de médiatrices socio-culturelles susceptibles d'apporter leur éclairage culturel dans le décryptage et l'évaluation de la situation.

La PMI est un dispositif clé d'aide à l'enfance, engagé pour la prévention et la promotion de la santé.

3/ Quelles avancées souhaiteriez-vous pour la PMI de demain ?

C'est sur le volet de la santé communautaire que des avancées nous paraissent encore possibles, telles que la participation des familles à la vie de la PMI et son ancrage sur un territoire donné.

- Développer le travail en réseau entre acteurs de la petite enfance au niveau d'un quartier (PMI, crèche, école maternelle, maternité), pour favoriser notamment le dépistage de situations à risque (ex : autour d'informations à partager telles que les réunions de synthèse), la réflexion collective autour de problématiques communes (groupe de travail Petite Enfance dans un quartier donné,...) ;

- Développer l'échange de bonnes pratiques et bonnes idées entre PMI : il existe dans certaines PMI des initiatives appréciées des mamans (cf témoignage ci-dessous) telles que des groupes de paroles, qui permettent aux parents et futurs parents d'échanger des conseils, des ressources, et de s'entraider afin

de rompre l'isolement et se sentir moins démuné dans leur rôle de parents ;

- Une meilleure représentation et expression des familles dans la vie de la PMI ; dans certaines structures (mêmes publiques), il existe des conseils de la vie sociale (CVS) représentant les usagers : pourquoi ne pas imaginer des représentants de parents dans chaque PMI?
- Une plus grande prise en compte de la diversité pour aller à la rencontre de tous les publics : la qualité du dialogue, l'écoute, l'accueil, entre l'équipe et la famille est à notre sens primordiale ; les personnels doivent être formés, sensibilisés à l'interculturalité ou se doter de services en ce sens.
- Enfin, un des piliers de la PMI est son universalité, la mixité sociale doit y être encouragée pour ne pas créer un service s'adressant aux plus modestes exclusivement...d'où les ressources nécessaires pour réduire les vacances de poste (ex : médecin)

4/ Témoignages de mamans utilisant les services de la PMI, recueillis à la halte-garderie d'Espace 19 Cambrai

✕ Une maman suivie par une puéricultrice

« Accueil parfait, beaucoup d'écoute, je ne parle pas bien français et me trompe souvent de mots, mais elles ont beaucoup de patience et de conseils car ma fille est très collée à moi» . Elle (la maman ne sait plus si c'est le médecin ou l'auxiliaire) m'a même encouragé à trouver du travail et donné des adresses. Je suis très contente qu'elle m'en croit capable. J'aime le mardi après midi car il y a des fois des groupes de paroles ou de moments de lecture (avec LAP). J'aime car je peux rester jouer avec ma fille dans la salle d'attente. Je ne sais pas ce qu'il pourrait avoir de plus. Mais c'est vrai des fois je ne comprend pas tout ce que le médecin me dit mais ce n'est pas grave».

✕ Une maman habitant le quartier

«Mon mari n'aime pas que je sorte beaucoup mais là-bas il veut bien et je rencontre plein de mamans de tous les pays avec qui je peux discuter des enfants et rigoler. Je peux rester aussi longtemps que je veux dans la salle d'attente (même sans rendez-vous). J'ai beaucoup de conseil sur l'alimentation car mon fils ne mange que des bonbons et refuse de boire du lait. Elles m'ont donné un livre de recette pour les légumes. Des fois le médecin ou la puéricultrice prennent le temps de discuter avec moi et les autres mamans et elles ne jugent jamais. J'aimerais juste qu'on puisse faire plus d'ateliers entre mamans. Mais elles ont beaucoup de travail ce n'est pas de leur faute.»

Depuis le 10 septembre 2001, Les Maternelles accompagnent les futurs et jeunes parents. Véritable observatoire de la parentalité, ce magazine est devenu incontournable.

Après Maïtena Biraben en 2001, Karine Le Marchand en 2004, Elizabeth Tchoungui en 2009, Daphné Burki en 2011, et Julia Vignali en 2012, Sidonie Bonnac a pris les commandes de l'émission le 31 août 2015.

7 d'Or de la meilleure émission éducative en 2003, Prix de la Fondation pour l'Enfance en 2004, adaptation du format des Maternelles au Liban, lifting complet du décor et de la formule en 2010... Les Maternelles n'ont cessé d'évoluer au cours de ces années.

CIBLE : LES 24/49 ANS ET LES FEMMES 25/34 ANS !



Les Maternelles performant sur les femmes de 25 à 34 ans avec :

17,7% DE PDA



Ce qui place France 5 en position de leader sur la tranche horaire de l'émission, toutes chaînes confondues, sur ce cœur de cible.

NOS PLUS BELLES EXPLOITATIONS :

Editions : Guides pratiques destinés aux jeunes parents (La Martinière / Mango) – près de 30 000 exemplaires vendus

Musique : CD d'éveil musical (Wagram Music) – près de 15 000 exemplaires vendus

Game Puériculture : + de 150 références (B10) – plus d'1 million de produits vendus

Jouets : gamme de jeux d'éveil (Abysses Corp) – près de 50 000 exemplaires vendus

14 ANS | PLUS DE **2500** DE **ÉMISSIONS**
D'EXPERIENCE

AU-DELÀ DE L'ÉMISSION, IL EXISTE UNE VRAIE COMMUNAUTÉ LES MATERNELLES SUR LES RÉSEAUX



Site internet : france5.fr/emissions/les-maternelles
794 824 visites - 1 392 000 pages vues - 46 400 pages vues/jour



Facebook : plus de 260 500 mentions J'aime



Twitter : plus de 18 500 followers



Chaine Youtube Les Maternelles : lancée en février 2015



73% de notoriété auprès des internautes, **85%** sur les femmes 25/49 ans.



1 marque prescriptrice auprès des internautes en matière d'achat : 1 internaute sur 2 et 82% des connaisseurs de l'émission déclarent qu'ils pourraient acheter un produit/service conseillé par Les Maternelles.
(résultat d'étude Opinionway – 2014)

